

**PV du Conseil d'Ecole n°1**  
**Mardi 12 Octobre 2021**

<b>Enseignants présents</b>	<b>Municipalité</b>	<b>Parents d'élèves FCPE</b>
M. LAMOURY (Directeur)	Mme BAILLOT	Mme DERRIEN
Mme BARNABAUX (CP)	M. GOMIS	Mme KAHLOULA
M. LHEUREUX (CM2)		Mme LABREUILLE
		Mme TOUIL ABBADI
		M. CAROUPANAPOULE

Monsieur LAMOURY précise qu'en raison des conditions sanitaires actuelles, il n'était pas possible de réunir dans la salle des maîtres l'ensemble de l'équipe pédagogique et des parents d'élèves élus lors de ce Conseil d'école (25 enseignants et 22 parents + la Mairie).

Un représentant de chaque cycle est présent pour l'équipe pédagogique.

Monsieur LAMOURY précise que Madame BOIS est la nouvelle Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de DRAVEIL en remplacement de Monsieur LASSALLE.

# 1. Points « Mairie » :

- La structure de l'école et les effectifs actuels

## Structure pédagogique de l'école E. E. F. JOLIOT-CURIE

Par niveau	Effectifs	Enseignants Nom et Prénom	Jours travaillés			
			L	M	J	V
DIR	-	Nicolas LAMOURY	X	X	X	X
CP A	12	Solène LE GOFF	X	X	X	X
	12	Floriane BARNABAUX	X	X	X	X
CP B	12	Magali FAGEON	X	X	X	X
	12	Chloé FARIA	X	X	X	X
CP C	12	Vanessa EHRET	X	X	X	X
	12	Antoine BERNET	X	X	X	X
CE1 A	11	Juliette BIENAIME	X	X	X	X
	11	Nazwa RAMDAN	X	X	X	X
CE1 B	12	Bernadette GUILLO	X	X	X	X
	11	Danielle CIGAGNA	X	X	X	X
CE1 C	10	Cécile MARTIN	X	X	X	X
	10	Téné M'BODJ	X	X	X	X
CE1 D	13	Kahina MEDDOUR	X	X	X	X
CE2 A	27	Malika LARABI 50%	X	X		
		Pauline GORGUES 50%			X	X
CE2 B	25	Juliette MARTIN	X	X	X	X
		Amandine MAZARD	X	X	X	X
CE2 / CM1	11 + 11 = 22	Héloïse LE TOUZIC	X	X	X	X
CM1 A	26	Delphine JEANNERET	X	X	X	X
CM1 B	27	Laetitia VENIN	X	X	X	X
CM1 / CM2	16 + 6 = 22	Justine SULAWA	X	X	X	X
CM2 A	21	Anaïs COSTES	X	X	X	X
CM2 B	21	Hugues LHEUREUX	X	X	X	X
ULIS	12	Elsa MARTINS	X	X	X	X

### Effectifs de l'école :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS école	Total à effectuer
				72	78	63	80	48	12	341

## - *PPMS, exercice « incendie » et sécurité dans l'école*

. Dans le cadre du **Plan Vigipirate**, le Groupe scolaire Joliot-Curie effectue chaque année au moins un exercice PPMS dit « PPMS Attentat - Intrusion ».

Le but de cet exercice est de permettre aux élèves de développer des « réflexes » et des « habitudes ».

Nous avons effectué ce premier exercice PPMS « Intrusion » le Jeudi 7 Octobre 2021 à 9h15 ; nous avons constaté que les enfants sont bien « rodés » aux principes de protection et que le protocole mis en place depuis plusieurs années fonctionne.

Deux autres exercices PPMS auront lieu dans l'année, PPMS « Intrusion » ou PPMS « Tempête », selon la nécessité.

. Nous avons également effectué un premier exercice « Incendie », le Mardi 21 Septembre 2021 à 9h15, qui s'est parfaitement déroulé. L'ensemble des élèves et des adultes du groupe scolaire a mis moins de 5 minutes pour évacuer les locaux.

Il y a également trois exercices « Incendie » dans l'année, répartis par trimestre.

. Monsieur LAMOURY rappelle que nous sommes en Plan Vigipirate renforcée d'où l'importance de bien respecter la zone tampon située devant l'école et d'attendre les enfants derrière la ligne ROUGE.

Nous comprenons que le temps de sortie à 16h25 ou 16h35 puisse être un peu long (340 élèves à faire sortir) mais les enseignants sont attentifs et vérifient qui vient chercher l'enfant.

Nous demandons donc un peu de patience et de compréhension aux parents.

## - *Les temps périscolaires : garderie, cantine et étude*

★ Garderie : RAS

★ Cantine :

Le protocole d'accueil des élèves sur le temps de cantine s'est appuyé sur le protocole sanitaire de l'école.

La mise en route n'a pas été simple, les effectifs (240 en moyenne chaque midi) sont très importants.

Le service se fait à table et demande un peu de temps.

Monsieur LAMOURY remercie la responsable des animateurs sur l'école qui effectue un bon travail au quotidien pour organiser et gérer ce temps d'accueil, ainsi que le personnel de cantine.

★ Etude :

Les **6 classes d'étude** « surveillées » sont assurées par les enseignants de l'école ou très occasionnellement par un animateur de la ville si besoin.

Les enseignants s'appliquent à porter de l'attention à tous les élèves de leur groupe et vérifient le travail.

A ce jour 140 élèves sont inscrits sur les listings d'étude mais ces élèves ne sont pas présents tous les soirs.

Cependant, les 6 groupes de niveaux sont régulièrement composés d'une bonne vingtaine d'élèves, ce qui est en nette augmentation par rapport aux années précédentes.

Les élèves prennent leur goûter de 16h30 à 17h00 dans la cour ou sous le préau selon les conditions météorologiques, jouent un peu puis montent ensuite en classe pour faire leurs devoirs.

## - Les travaux réalisés et les prévisions

. Le nettoyage (moisissures) et la peinture dans les **cages d'escalier** ont été terminés pendant les grandes vacances ; de nouvelles mains courantes pour monter les escaliers ont également été installées, adaptées aux normes de sécurité.

. Les **sols** de 4 classes du deuxième étage ont été refaits cet été également.

. Le **garage à vélo**, installé depuis la fin de l'année scolaire dernière, a trouvé « son public » ; il n'est pas nécessaire de l'agrandir pour le moment.

La mise en place de **pistes cyclables** autour de l'école et plus généralement dans la ville relève d'une réflexion avec le Département.

. Deux **demandes de travaux** ont été transmises à la Mairie :

→ Le changement de l'ensemble des **rideaux** des classes

→ La réfection du **préau** de l'école

La Mairie précise que ces demandes sont inscrites au budget.

. La mise en place **d'internet** dans l'école est en cours et devrait être effective d'ici la fin de l'année civile.

Monsieur LAMOURY remercie les services techniques pour leur réactivité.

## - Le protocole sanitaire

Cette rentrée scolaire, un peu particulière, s'est effectuée dans le cadre d'un **protocole sanitaire** définie par le Ministère : le scénario JAUNE.

**Un travail spécifique a été effectué au sein de chaque classe en début d'année concernant les gestes barrières ; ces gestes barrières sont régulièrement rappelés aux élèves.**

Nous avons mis en place des **entrées et des sorties échelonnées**.

Nous demandons à tous les élèves en arrivant à l'école de **se laver les mains** et de se ranger pour **limiter les brassages**.

Le **lavage des mains** est également demandé après chaque passage aux toilettes.

Nous avons mis en place **cinq services de récréation (un service par niveau)** le matin et l'après-midi afin de limiter le brassage.

Pour les décroisonnements des élèves de CM1 et de CM2 (dans le cadre de la préparation au collège), ce sont les enseignants qui changent de salle de classe et non les élèves.

Nous avons également limité le brassage **sur les temps d'étude** en faisant des études par niveau.

**Le port du masque est obligatoire dans l'école pour tous les adultes et les élèves de plus de 11 ans.**

Les élèves qui le souhaitent peuvent retirer leur masque sur les temps de récréation ou de pause méridienne.

## - Les projets et demandes de « subventions exceptionnelles »

Nous avons effectué cette année 2 demandes de subventions exceptionnelles à la Mairie de Vigneux pour aider des classes à subventionner leurs projets.

Nous gardons à l'esprit que l'évolution de la situation sanitaire déterminera la tenue ou non de ces projets.

. Le dispositif **ULIS** Ecole de Madame MARTINS accueille 12 élèves en situation de handicap ; les pathologies des élèves sont très variées.

Dans le cadre des apprentissages très différenciés à mettre en place, Madame MARTINS souhaite s'appuyer sur du matériel adapté qui coûte malheureusement cher.

Nous avons donc demandé à la Mairie une subvention exceptionnelle de 500.00 €.

. Les 3 classes de **CM1 / CM2 et CM2** de Mme COSTES, Mme SULAWA et M. LHEUREUX ont déposé une demande de subvention pour un séjour d'une journée à Verdun, en lien avec le programme d'histoire et en s'associant à l'ARAC l'association des anciens combattants de la ville.

## **2. Points « Ecole » :**

### **- Le Projet d'école 2021-2022**

Les deux dernières années ne nous ont pas permis d'aller au bout de nos actions (crise sanitaire) définies lors des précédents projets d'école et nous souhaitons maintenir de nombreuses actions cette année.

Monsieur LAMOURY rappelle que le Projet d'école est **un outil de mise en cohérence du travail des enseignants au service de la réussite de tous les élèves.**

Ce Projet d'école s'articule autour de **4 axes** bien définis :

- . Ambition pour tous et excellence
- . Bien être pour tous : élèves, enseignants, parents ...
- . Cultures et citoyenneté responsable
- . Equité et inclusion pour tous et pour chacun

Nous sommes partis de **données et d'indicateurs** précis et propres à l'école (les résultats aux évaluations nationales notamment) pour définir des **actions** que nous souhaitons mener cette année pour aider les élèves à progresser.

Le projet d'école sera transmis aux parents d'élèves élus pour consultation.

Monsieur LAMOURY en rappelle les grandes lignes.

### **- Le fonctionnement du RASED**

Nous bénéficions cette année d'une **aide** dite à dominante **pédagogique** (1 enseignant spécialisé) **et d'une aide** dite à dominante **comportementale** (1 enseignant spécialisé) pour prendre en charge les élèves en difficulté et/ou à besoin, dans le domaine du **français** et des **mathématiques**, en petits groupes.

Les **concertations** avec les enseignants spécialisés ont été effectuées dans un premier temps pour toutes les classes de CM1 de l'école et les prises en charge pour les élèves à besoin vont commencer ; des temps d'observation en classe ont déjà effectués.

Des outils de **remédiation** ont également été fournis aux enseignants de l'école.

### **- Les Evaluations Nationales CP et CE1 – Le Protocole CMI**

Cette année, comme les années précédentes, les élèves de **CP** et de **CE1** ont passé des évaluations nationales en Français et en Mathématiques au mois de Septembre.

Ces évaluations de début d'année permettent de poser un **diagnostic** pour chacun des élèves puis de proposer des **remédiations** adaptées aux difficultés des élèves.

Nous avons effectué la saisie des résultats des élèves et nous sommes actuellement dans **l'analyse et l'interprétation** de ces résultats.

Mme BARNABAUX présente les évaluations, les résultats pour l'école et les domaines pour lesquels des difficultés importantes sont apparues. Cf. PJ

Les familles seront informées des résultats de leur enfant par l'intermédiaire d'un **document synthèse** remis dans le cahier de correspondance ou lors d'un rendez-vous avec les enseignants.

D'autres évaluations auront lieu en **Janvier 2021 pour les élèves de CP.**

Les élèves de **CM1** ont également passé des évaluations en ce début d'année en mathématiques et en français. Le but de ces évaluations est de repérer les élèves en grandes difficultés pour lesquels une « orientation » est envisagée à la fin du CM2.

Ces évaluations entrent dans le cadre d'un protocole dit « **Protocole CM1** » qui s'étale sur les deux dernières années de l'école élémentaire.

Les élèves de CM1 en grande difficulté pourront être accompagnés par les enseignants du RASED au retour des vacances de la Toussaint.

### - **Le Règlement de l'école et la Charte de la laïcité**

Le **règlement de l'école** est proposé aux parents d'élèves.

Monsieur LAMOURY rappelle que ce règlement est en lien avec le règlement type départemental.

Il n'y a pas de changement par rapport à celui de l'année dernière.

Monsieur LAMOURY précise qu'il est important de **prendre connaissance de ce règlement** et qu'il ne doit **pas simplement être signé mais il doit également être lu.**

Les **retards, quasiment absents lors des premières semaines, commencent à se faire** plus nombreux le matin à 8h30 et malgré les rappels des horaires, certaines familles d'élèves de Cycle 2 continuent de déposer leurs enfants après 8h30. Ces retards perturbent le bon fonctionnement de l'école car nous ne pouvons pas brasser les élèves.

Des billets de retards pourront dorénavant être collés dans le cahier de correspondance de certains élèves ; au bout de 3 retards, ceux-ci seront consignés dans le livret scolaire.

**Le règlement de l'école est voté à l'unanimité par le Conseil d'école.**

Monsieur LAMOURY rappelle que la **Charte de la laïcité** se trouve dans les cahiers de correspondance des élèves comme chaque année et que les différents points de cette Charte sont travaillés dans l'année en fonction du niveau des élèves, en utilisant notamment la « **Charte de la laïcité expliquée aux enfants** », beaucoup plus accessible pour le jeune public que nous accueillons.

### - **Le fonctionnement de la coopérative scolaire « OCCE »**

Monsieur LAMOURY est le **mandataire de la coopérative** scolaire depuis plusieurs années.

Les comptes ont été vérifiés fin Septembre 2021 par Mme DUARTE, parent d'élèves élu et trésorière de l'association FCPE, et trois enseignants de l'école.

M. LAMOURY précise que les comptes sont tenus à jour régulièrement et que les parents d'élèves peuvent venir consulter ces comptes s'ils le souhaitent.

Nous avons payé notre cotisation à l'OCCE en début d'année.

Nous avons actuellement sur le compte **746.20 €.**

### - *Les grands projets de l'année*

- . Un séjour à **Verdun** pour la classe de CM1 / CM2 et les 2 classes de CM2 en fin d'année scolaire.
- . Une **classe d'eau** pour les classes de CP et CE1 qui ont monté un projet avec le SYAGE.
- . Affiliation à l'**USEP** pour les classes de CP, CM1 et CM2 (8 classes).
- . Initiation (et perfectionnement) à la pratique du **vélo**.
- . Les élèves de CM2 ont participé à la **journée intergénérationnelle** avec les séniors de la ville sur le thème de la libération de l'Essonne à la fin de la Seconde Guerre Mondiale.
- . Les élèves des deux classes de CM1 se rendront au **MacVal** (Musée d'arts contemporain du Val de Marne) au mois de novembre 2021.
- . Les élèves de CP se rendront à la **cueillette de Servigny** avec les élèves ULIS en Octobre 2021.
- . Le **photographe** est venu à l'école fin Septembre ; les pochettes sont distribuées aux familles cette semaine.

Cette liste de projets est bien évidemment non exhaustive ; des projets plus particuliers seront menés dans les classes par les enseignants.

Monsieur LAMOURY précise que ces projets restent sous réserve ; l'évolution des conditions sanitaires pourraient entraîner l'annulation de ces projets.

### - *Les résultats aux élections de parents d'élèves*

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le Vendredi 8 Octobre 2021.

Le vote s'est déroulé entièrement par correspondance.

Le taux de participation s'élève cette année à **51.73 %**.

C'est un « bon » score, un peu inférieur à l'année précédente qui s'était également déroulé par correspondance.

Monsieur LAMOURY félicite l'ensemble des parents d'élèves pour leur élection et souhaite la « bienvenue » aux nouveaux parents sur la liste.

En ce qui concerne les **questions diverses** :

. Il est demandé à la Mairie la possibilité d'une **sortie de l'étude avant 18h** pour les familles dont les enfants sont inscrits à des activités extérieures (conservatoire notamment) qui commencent à 18h.

La Mairie précise que cela relève de normes de sécurité et d'encadrement difficilement applicables en l'état.

Une réflexion pourrait être menée si cela concerne de nombreuses familles.

. Les familles qui avaient sollicité une inscription au **dispositif EILE** n'ont reçu à ce jour aucune nouvelle (dispositif d'enseignement des langues d'origine).

Fin de séance : 19h15

Fait à Vigneux le Jeudi 14 Octobre 2021

Le directeur  
N. LAMOURY